

SAINTS MARIS, MARTHE, AUDIFAX ET ABACUM, MARTYRS

L'an 270

Fêtés le 20 janvier

Il est beau sans doute de voir des frères vivre en bonne intelligence et dans une parfaite concorde; mais ce concert semble être au plus haut point de sa perfection quand les frères se maintiennent ainsi dans la paix sous l'obéissance d'un père et d'une mère. C'est alors qu'on peut dire au père de famille ce qui est écrit au psaume 127, que «sa femme ressemble à une vigne féconde, et que ses enfants entourent sa table comme de jeunes branches d'olivier». La sainte Eglise nous offre aujourd'hui un bel exemple de cette union dans les illustres martyrs Maris, Marthe, Audifax et Abacum : le père, la mère et les deux enfants. Ils étaient Persans de nation, de race noble et riches mais animés d'un grand zèle de servir Jésus Christ en ses membres, ils vendirent leurs héritages, et emportant le plus d'argent qu'il leur fut possible, ils vinrent jusqu'à Rome qui, alors, était le théâtre ordinaire du martyre. Ils apprirent d'abord qu'un homme vénérable, appelé Cyrin, était retenu prisonnier au-delà du Tibre, après avoir été dépouillé de tous ses biens et très maltraité en son corps. Maris, sa femme et ses deux enfants allèrent le visiter et s'étant tous prosternés à ses pieds pour se recommander à ses prières, ils demeurèrent huit jours en cette prison avec lui.

Cependant ils assistaient de leurs biens le bienheureux Cyrin et ses autres compagnons. L'on voyait souvent ces vertueuses personnes se jeter aux pieds des saints confesseurs prisonniers pour laver leurs blessures, puis, par dévotion, répandre sur leurs têtes et celles de leurs enfants l'eau qui avait servi à un si pieux office.

En ce même temps, l'empereur Claude II, débarrassé des préoccupations extérieures qui pouvaient menacer sa couronne, se hâta de persécuter les chrétiens. Un premier édit confisqua les propriétés des fidèles. Bientôt on les condamna eux-mêmes à la déportation ou aux travaux forcés. Ainsi deux cent soixante chrétiens furent d'abord employés à l'extraction de la pouzzolane dans les arénaires de la voie Salaria. Le 1^{er} mars 269, ces confesseurs furent percés de flèches au milieu de l'amphithéâtre et leurs corps, portés hors la porte Salaria, furent jetés au feu. Déjà les flammes achevaient ces saints holocaustes quand nos saints Maris et Marthe, avec leurs enfants, y accoururent de nuit, et, aidés d'un saint prêtre appelé Jean, retirèrent du feu leurs ossements et les ensevelirent avec honneur en un souterrain sur la même voie puis ils s'en allèrent secrètement, par crainte de la persécution, au-delà du Tibre; ils s'enfermèrent deux mois dans une maison en laquelle le pape saint Félix célébrait les divins offices avec les autres chrétiens.

Maris, Marthe, Audifax et Abacum devaient payer de leur vie leur dévouement aux pauvres et aux persécutés de la ville de Rome. Claude venait de faire massacrer dans l'arène trois cents chrétiens à la fois. Maris et sa

famille passèrent la nuit suivante à recueillir et à inhumer les restes des martyrs. C'était se désigner à la vengeance impériale. Le prêtre saint Valentin avait été arrêté et livré au tribun Astérius; mais comme la fille de ce tribun recouvra la vue à la prière du Saint, le père se convertit lui-même à la foi de Jésus Christ. Les saints Persans, ayant appris ces nouvelles s'en vinrent joyeux à la maison d'Astérius et y demeurèrent trente-deux jours, rendant grâces à Dieu pour ses grandes miséricordes. L'empereur, averti de ce qui se passait, fit arrêter tous les chrétiens qui furent trouvés en cette maison, entre autres Maris et Marthe avec leurs deux fils; il les livra au juge Muscien, avec commandement de les faire mourir par de cruels supplices s'ils refusaient de sacrifier aux dieux. D'abord, le président fit tous ses efforts pour abattre leur courage par ses belles paroles; voyant qu'il perdait son temps et sa peine, il fit battre à coups de levier Maris et ses deux enfants en présence de leur mère, qui les encourageait à souffrir. Ensuite on les étendit à force de cordes sur le chevalet, où, au lieu de plaintes, on n'entendait sortir de leurs bouches que ces paroles : *Soyez glorifié, ô Seigneur Jésus Christ, pour la faveur que vous nous faites d'être mis au nombre de vos serviteurs.* A cette vue, le juge, des torches ardentes, et que tout leur corps fût déchiré avec des ongles et des verges de fer.

Mais comme les martyrs persévéraient toujours dans les louanges et les actions de grâces, il les fit détacher de ces poteaux et leur fit couper les mains. Marthe était toujours présente à cette sanglante tragédie elle-même ramassa les mains de son mari et de ses deux enfants, avec le sang qui en coulait, et par dévotion elle en oignit son visage comme d'une précieuse liqueur. Enfin, le tyran désespéra de vaincre des courages si constants; Marthe subit le même supplice que son mari et ses enfants; on leur suspendit les mains au cou, puis on les conduisit par la ville ainsi flagellés et mutilés. Le même jour, la sentence de mort ayant été portée contre eux, ils furent exécutés en un lieu appelé alors les Nymphes de Catabassi ! et maintenant la Nymphe sacrée, à treize milles de la ville, sur la voie Cornélienne, où l'on trouve encore les vestiges d'une ancienne église. Les corps du père et des deux fils furent jetés au feu par ordre du président, afin d'y être consumés et privés de la sépulture; on noya Marthe dans un étang; mais Dieu n'oublia point ses fidèles serviteurs. Une pieuse matrone fit recueillir leurs cendres que les chrétiens déposèrent, avec le corps de sainte Marthe, dans un *loculus* des catacombes. Leur décès arriva, le 20 janvier l'an 270, puisque la persécution ne commença qu'au mois de mars 269 et que l'empereur Claude mourut au mois de mai 270.

Depuis, leurs précieuses dépouilles furent transportées à Rome, en diverses églises, à Saint-Adrien, à Saint-Jean-Calybito, à Sainte-Praxède, d'où une partie a été aussi apportée en France, au célèbre monastère de Saint-Médard, à Soissons, que saint Grégoire le Grand appelait, par honneur, le père des monastères. Des portions de ces reliques furent aussi portées à l'ancienne abbaye des Bénédictins de Selghenstadt-sur-le-Mein, petite ville de l'ancien électorat de Mayence, qui appartient aujourd'hui au grand duché de Hesse-Darmstadt (elles y furent mises par Eginhart, fondateur, puis religieux de cette abbaye); à Gemblours en Brabant (diocèse et province de Namur, en Belgique); à Pruymes, dans l'archevêché de Trèves; à Courtray, dans la

Flandre occidentale. Les dames de Saint-Maur, à Davenescourt, possèdent une relique de saint Audifax.

Saint Grégoire parle des reliques de sainte Marthe, martyre, au troisième livre de ses Dialogues, ch. 30.

tiré de : Les Petits Bollandistes; Vies des saints tome 1